



Assemblée générale

Distr. limitée
11 septembre 2014
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session

Point 75 de l'ordre du jour

Rapport de la Cour pénale internationale

Afrique du Sud, Argentine, Australie, Japon, Pays-Bas et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord : projet de résolution

Rapport de la Cour pénale internationale

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Albanie, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Bulgarie, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Grèce, Guatemala, Honduras, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Jordanie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Mexique, Mongolie, Monténégro, Norvège, Nouvelle-Zélande, Paraguay, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République démocratique du Congo, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Saint-Marin, Sénégal, Serbie, Sierra Leone, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Timor-Leste, Trinité-et-Tobago, Tunisie et Uruguay

